

Écoche

Infos

Mars 2022



Nota : Nous nous excusons de cette parution tardive du fait d'une part de l'annulation des vœux du Maire sur recommandation de la préfecture et d'autre part du retard de mise en page / impression de l'entreprise sollicitée suite à une surcharge de travail.

Mot du Maire 2022

Chers concitoyens,

Cette année encore, la pandémie qui perdure nous incite à la prudence et nous empêche, une fois de plus, de nous retrouver autour du verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.

La Préfecture nous recommande, bien entendu, d'éviter les regroupements et, de ce fait, nous invite à présenter nos vœux par voie de presse.

Au cours de l'année 2021, divers travaux ont été réalisés, notamment au niveau de l'entretien des bâtiments communaux, du réseau d'eau, du cimetière, de la voirie et des forêts, de la sécurité routière et incendie. Nous avons également amélioré les abords de l'étang, fait installer une antenne téléphonique pour supprimer les zones blanches et restaurer les locaux laissés vacants au Centre Bourg.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin. Merci également à l'équipe municipale qui œuvre pour le bien de notre village. Le personnel communal mérite également nos remerciements pour la qualité de son travail : secrétaires, personnel scolaire, fontainier, cantonnier.

Je salue également nos enseignants qui font face en permanence aux difficultés rencontrées dans le contexte sanitaire actuel.

Nos projets ne verrait pas le jour sans le soutien financier de nos partenaires départementaux, régionaux et nationaux. Merci à eux également.

Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir. D'importants travaux vont être réalisés en 2022 - 2023, à savoir notamment, la construction d'une seconde station de neutralisation située aux lieux-dits « Bruyères – Grandes Combes et Rottecorde » qui permettra d'améliorer encore la qualité de notre eau.

Par ailleurs, en accord avec notre promesse électorale qui impliquait la revitalisation du Centre Bourg, l'Équipe Municipale a acté l'achat et la rénovation de la maison située à l'angle de la place Abbé Larue.

Un résumé de ces projets vous est présenté dans les pages suivantes.

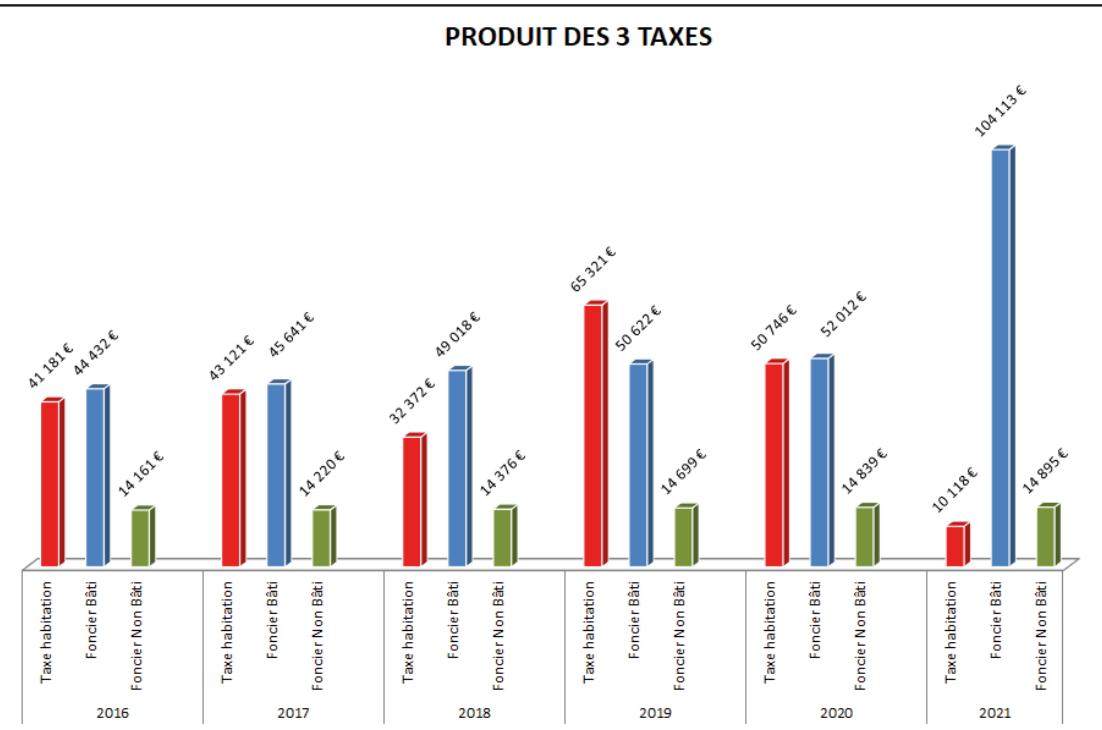
En mon nom et celui du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, avec une pensée particulière pour nos concitoyens les plus faibles qui ont grand besoin de notre soutien.

Jean-Charles Butaud, Maire

Le budget et les finances

L'année 2021 aura été marquée par d'importantes modifications au niveau du produit de deux de nos trois taxes. (Voir Tableau 1).

PRODUIT DES 3 TAXES



**6,85% TH,
27,48% TFB,
35,85% TFNB**

« Nos trois taux restent
parmi les plus
faibles du département. »

PRODUIT DES TROIS TAXES

1 - Une diminution de plus de 40 000 € de notre produit Taxe Habitation (TH) dû à la suppression par le gouvernement de la TH sur les résidences principales.

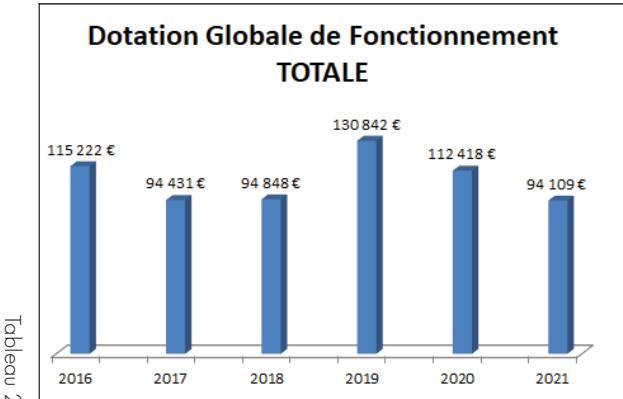
2 - Une augmentation de plus de 50 000 € de notre produit de Taxe Foncière Bâti (TFB).

Cela résulte de l'augmentation du taux communal de 11,71 % en 2020 à 12,18% en 2021, auquel il faut ajouter la part départementale de 15,30%. Ceci fait un TFB de 27,48% pour 2021. Cette part départementale est venue compenser le manque à gagner de la TH.

3 - Une stabilisation de la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) aux alentours de 14 000 €.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Dotation Globale de Fonctionnement
TOTALE



La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) totale a diminué de plus de 18 000 €. (Voir Tableau 2).

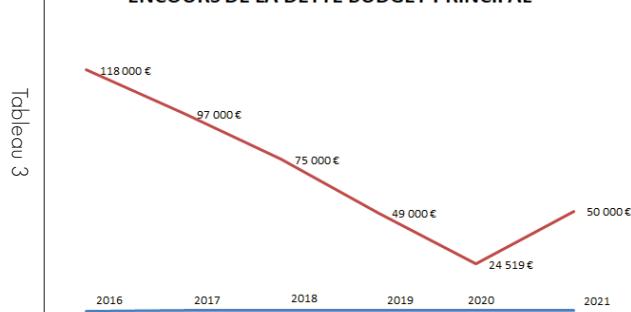
Cette baisse est due à la perte d'une dotation attribuée par l'État en 2019 et 2020.

Nous revenons donc au montant des années 2017 et 2018.

À l'avenir, cette DGF devrait se maintenir aux alentours de 94 000 €.

ENCOURS DE LA DETTE SUR LE BUDGET PRINCIPAL

ENCOURS DE LA DETTE BUDGET PRINCIPAL



Le 31 décembre 2021 a marqué la fin des anciens emprunts de notre commune sur le budget principal. (Voir Tableau 3).

Un nouvel emprunt de 50 000 € a été réalisé en 2021 pour l'achat du bâtiment Perrin place de l'Abbé Larue.

L'eau et l'assainissement



NEUTRALISATION

La station de neutralisation de Font-Charbonnier, débutée en 2020 en partenariat avec la commune de Mars, a été réceptionnée le 20 juillet 2021.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

« Captage et Neutralisation »

« SIEL » (Syndicat Intercommunal de l'Énergie de la Loire).

Pour notre commune, le coût global est de 84 400 € dont 16 880 € de subvention du Conseil Départemental et 50 635 € de subvention de l'Agence de l'eau, ce qui fait un reste à charge pour la commune de 16 884 €.

Pour l'année 2022 - 2023, la construction d'une seconde station est programmée au lieu-dit : Bruyères / Rottecordre / Grandes Combes. Coût estimé des travaux : 345 600 € dont 221 680 € de subvention du Conseil Départemental et 69 120 € de dotation d'équipement des territoires ruraux. Restera à charge pour la commune : 54 800 €.

COMPTEURS DE SECTORISATION

Nous avons fait installer des compteurs de sectorisation sur notre réseau communal afin de permettre à notre fontainier de localiser rapidement et précisément les fuites ou détériorations qui surviennent.

Le coût de ces travaux est de 31 300 € dont une subvention du Conseil départemental de 3 130 € et une subvention de l'Agence de l'eau de 21 875 €, ce qui fait un reste à charge pour Écoche de 6 294 €.

POTEAU D'INCENDIE

Un poteau d'incendie a été installé au hameau de Juin (vers l'abribus) afin de sécuriser les habitations.



Le coût de cette opération est de 2 666 € dont une subvention du Conseil départemental de 1 600 €. Les 1 066 € restants ont été pris en compte par la section de Juin.

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes a été entièrement rénovée (salle principale + bar + sanitaires). Les peintures étaient d'origine et méritaient un rafraîchissement.

Coût de l'opération : 9 917 € (subvention en attente). Les tarifs de location ont été revus à la baisse afin de pouvoir louer ce bâtiment plus régulièrement, ce qui se confirme depuis quelques mois (voir page Infos Pratiques).

La convention signée entre les mairies d'Arcinges et d'Ecoche donne la possibilité aux habitants des 2 communes de pouvoir réserver les salles respectives à tarif préférentiel.



SALLE DES SPORTS

Par ailleurs, suite au contrôle de la Commission de sécurité à la Salle des Sports, le remplacement des blocs autonomes d'éclairage, des batteries d'alarme et des télécommandes a été effectué dans la Salle des Sports. Montant : 2 812 €.

PETITS TRAVAUX

Des petits travaux ont également été réalisés en 2021.

- Remplacement de la porte du local technique de notre cantonnier suite à plusieurs intrusions.
- Remplacement de la barrière de la bibliothèque et remise en état des escaliers dégradés par le passage d'un tracteur.
- Remplacement de toutes les serrures de la Maison Commune avec rafraîchissement des peintures effectué par plusieurs bénévoles que je remercie.
- Divers travaux de plomberie dans les appartements locatifs.

CIMETIÈRE

En 2015, nous avions effectué la réfection totale de notre cimetière communal (goudronnage des allées et construction d'un columbarium).



- Le columbarium initial étant pratiquement complet, nous avons dû ajouter un second édifice. La réalisation a été effectuée par l'entreprise « Graniterie du Forez ». Par ailleurs, nous avons fait nettoyer 6 concessions qui étaient en procédure d'abandon.

Coût de ces interventions : 5 980 € (subvention en attente).

- La stèle des soldats « Morts pour la France » située au centre du cimetière a été complètement détruite par les intempéries. Le Conseil Municipal a voté sa reconstruction.

Coût : 2 933 € dont 600 € de subvention du « Souvenir Français ».

ÉCOLE

Au cours de l'année scolaire 2021 - 2022, l'effectif de notre école a augmenté et nous comptons maintenant 43 écoliers.

Comme il est d'usage, un budget de 500 € a été accordé au Conseil Municipal des enfants pour mener à bien quelques projets.

Ils ont souhaité retracer le jeu de marelle ainsi que les lignes du terrain de sport avec l'aide précieuse des parents d'élèves. Merci à eux.

Par ailleurs, le bac à sable a été restauré par Didier, notre cantonnier et la fourniture du bois a été offerte par François Chobert que nous remercions.



La voirie



LE CHEMIN DE BERTHILLOT

Le chemin de Berthillot a été rénové sur toute sa longueur.

Il était effectivement nécessaire d'intervenir après les différentes interventions d'enfouissement de la fibre optique et de remplacement des canalisations d'eau. La voirie située en haut du Quartier Noir a été également rénovée.

Coût : 34 149 € dont 20 330 € de subvention du Conseil Départemental. Reste à charge : 13 819 € pour la commune.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Installation de radars et aménagement de la signalisation

- Un radar pédagogique a été installé à l'entrée du bourg (côté Cadolon) afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. La batterie du radar situé côté Cergne a été remplacée.

- Un panneau de signalisation interdisant la descente du chemin du Pontbrenon aux véhicules de + 19 Tonnes a été installé de façon à sécuriser les habitations, un second Chemin de Fillon, un troisième accompagné d'un panneau Sens prioritaire Montée de la Forest.

Coût de ces opérations : 5 910 €

- Des figurines jaunes représentant un piéton ont été installées vers la place de la bascule et vers la mairie.



Environnement : fleurissement, jardin potager...

FLEURISSEMENT



Les bacs à fleurs ont été modifiés de façon à obtenir une diversité d'espèces et de couleurs. Le choix s'est porté sur des plantes moins consommatrices d'eau. Un grand merci à tous les bénévoles qui se chargent de fleurir nos jardinières avec l'aide de la commission et de Didier notre cantonnier.

JARDIN POTAGER



Un jardin potager situé derrière l'ancienne poste a vu le jour en partenariat avec les enfants du village. L'objectif pédagogique est d'apprendre les subtilités du jardinage aux jeunes écochois ainsi que le respect de la nature.

Merci à Paul Ducruy pour le labour du terrain et à Marie-Claire Morel pour le don de la cabane de jardin. Par ailleurs, en complément, des bacs sur pied ont été installés dans la cour de l'École. Merci à Daniel Auclair pour la fabrication et à Michel Danière pour la fourniture du bois.

AIRE DE PIQUE-NIQUE SITUÉE À VATRON



Aire de pique-nique située à Vatron : suite aux coupes de sapins préconisées par l'ONF, cette surface a été rénovée avec la plantation d'arbres feuillus par les élèves de l'école, leurs parents et les conseillers municipaux. Les tables ont été remises en place et le terrain ensemencé. Merci à tous ceux qui ont participé à ces travaux et à la section Juin pour l'achat des arbres.

ÉTANG DE LA QUICHÈRE

Les berges de l'étang de la Quichère ont été consolidées par l'entreprise Vacheron TP, montant total des travaux : 3000 €, participation des « Amis de l'étang » à hauteur de 700 €.



«VILLAGE(S) PROPRE(S)»



Le comité intercommunal des jeunes de Charlieu-Belmont a eu la bonne idée d'organiser un après-midi de nettoyage de la nature sur toute la communauté de communes. Baptisée « Village(s) propre(s) », cette opération a eu lieu le mercredi 2 juin.

Le principe était simple : tous les habitants désireux de s'impliquer et de relayer cette action écocitoyenne étaient conviés à se rendre à 14 heures devant la mairie où leur étaient remis des gants et des sacs afin de ramasser les détritus.

Aux quatre coins du pays de Charlieu et Belmont comme à Ecoche, ce sont plusieurs kilos de déchets qui ont ainsi pu être récoltés et amenés en déchetterie.

NOËL

les décorations ont été réparées, voire remplacées le cas échéant, pour celles qui étaient obsolètes (Coût : 1 000 €). Vous avez également sans doute remarqué les nouveaux « pensionnaires animaliers » qui se sont installés dans le village pour le temps des fêtes...

La Maison place de l'Abbé Larue



ACHAT DU BÂTIMENT DE MONSIEUR PERRIN

Conformément aux engagements pris lors des dernières élections municipales de redynamiser le Centre Bourg, la Municipalité a procédé à l'achat du bâtiment de Monsieur Perrin situé Place de l'Abbé Larue en mars 2021, pour la somme de 50 000 €.

En effet, cette maison, de par sa vétusté et son insalubrité, est inoccupée depuis plusieurs années. Elle représente un point noir au centre du village.

Notre projet est de procéder à la rénovation du bâtiment en créant un commerce et deux logements locatifs. Nous prévoyons également la réfection de la toiture et de la façade en fonction de nos possibilités financières.

Le choix de l'Architecte a été validé. Il s'agit de l'Entreprise Figural située à Charlieu. Les plans sont finalisés. Le financement se fera en partie avec l'obtention de subventions (SIEL, Conseil Départemental, Région et État).

Un prêt sera nécessaire pour compléter ce financement.

Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'été 2022 et durer environ 1 année.

IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

La mise en place d'une antenne relais 4G au lieu-dit Crêt-Loup a permis de supprimer 3 zones blanches existantes sur notre commune. En effet, la mauvaise réception des téléphones des usagers posait un problème récurrent. Une demande forte de leur part nous a conduit à faire une demande en Préfecture. Un programme gouvernemental a permis la mise en place de cette antenne. Les frais d'installation ont été assurés par l'État ainsi



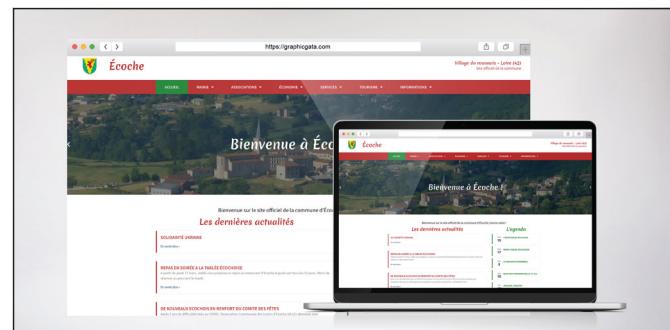
que par les opérateurs : Free, Orange, Bouygues et SFR. Coût pour la commune : 0 €

SITE INTERNET

Un site internet communal accessible à tous.

Un site internet communal mis en place par la commission communication est maintenant accessible à tous. Il regroupe toutes les informations relatives à la commune (coupure d'eau, route barrée, festivités, commémorations, comptes-rendus du Conseil Municipal...).

Vous pouvez le consulter en tapant <https://ecoche.fr> dans la barre d'adresse en haut de votre navigateur (et non dans la barre de recherche).



Pour recevoir les dernières actualités de la commune dans vos emails, vous pouvez vous inscrire à la newsletter.

Pour cela, accédez à « Incription Newsletter » dans le menu « Informations », inscrivez votre adresse mail puis confirmez votre souhait via le mail que vous recevrez dans votre messagerie.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

S'inscrire à la newsletter

<input type="text" value="Adresse e-mail *"/>	<input type="text" value="Adresse e-mail"/>
<input type="button" value="S'inscrire"/>	

Nous n'envoyons pas de messages indésirables ! Lisez notre politique de confidentialité pour plus d'informations.

- Une initiation aux sports collectifs pour les enfants de 6 à 10 ans est proposée tous les mercredis de 10h à 11h30 à la Salle des Sports (voir en Mairie).
- Rendez-vous tous les lundis à 14h sur la place de l'Abbé Larue pour des marches autour de la commune.
- Possibilité de transporter des personnes en difficulté à cause du Covid (voir en Mairie) et bus TIL département/région aux feux de Cadolon pour déplacements vos privés.
- Les associations d'Ecoche comptent sur votre participation pour animer le village et sont à la recherche de nouveaux bénévoles ; n'hésitez pas à les contacter.
- Un camion pizzas vient tous les mercredis de 15h à 19h30 sur la place de la Bascule.

Civisme, pour le bien être de tous, chacun doit veiller à

LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS

Action de la communauté de communes

Cette prolifération constitue un véritable problème sanitaire sur la commune ; en effet la municipalité est régulièrement interpellée par la population.

Afin de limiter les désagréments, la communauté de communes, en convention avec les cliniques vétérinaires de Pouilly-sous-Charlieu et Saint-Nizier intervient par le biais des agents techniques qui sont chargés de capturer les chats errants. Ceux-ci sont alors stérilisés et relâchés dans leur milieu. Les frais de stérilisation sont à la charge de l'intercommunalité. Bien sûr, la stérilisation, l'identification et la vaccination de son animal domestique sont vivement conseillés.

Attention, si vous nourrissez un chat, vous en devenez responsable.

L'USAGE DE MACHINES ET AUTRES APPAREILS BRUYANTS



Afin de respecter la tranquillité de tous, la préfecture a fixé les horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h.

LA DIVAGATION DES CHIENS

La responsabilité civile

La responsabilité civile du propriétaire est engagée si l'animal provoque un quelconque dommage aux biens ou aux personnes. Un maître responsable ramasse les crottes de son chien.

LA VITESSE

Respect de la limitation de vitesse et vigilance au volant

Pour la sécurité de tous, la municipalité vous incite à respecter les limitations de vitesse dans la commune et à être encore plus vigilants aux abords des lieux de vie (école, commerce, parking etc.)

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Entretien de la voie publique devant chez soi

Dans toutes les voies publiques, les propriétaires et les locataires doivent assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'arrachage des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent pas être jetées sur la voie publique. Par temps de neige, chacun est tenu de dégager un passage sur le trottoir devant sa propriété.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !



Chaque citoyen français doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Attention ! Aucun duplicata ne sera fourni.

Le recensement citoyen ou militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit un document requis pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Ce recensement permet également à l'administration d'inscrire d'office le jeune sur les listes électorales lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans.

Pour réaliser cette démarche, vous devez fournir à la mairie les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

CAMBRIOLAGES, SOYEZ PRUDENTS !

Quelques conseils :

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Civisme

- Fermez la porte, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilants sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées,appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à mains et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Signalez à la gendarmerie (en composant le 17, numéro gratuit) tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Avant de partir en vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de Charlieu. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. C'est un service gratuit.
Pour cela, remplissez le formulaire « **Opération tranquillité vacances** », téléchargeable sur :

<https://www.service-public.fr>

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin de confiance).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Si malgré ces conseils, vous êtes victime d'un cambriolage, contactez **la gendarmerie de Charlieu pour déposer plainte.**

Vous pouvez les joindre par téléphone au 04 77 60 04 44, rue Chantemerle à Charlieu.

LES LINGETTES

Qu'il s'agisse de lingettes pour bébé, de lingettes intimes ou de lingettes désinfectantes soi-disant biodégradables, les lingettes ne doivent jamais être jetées dans les toilettes.



En effet elles sont extrêmement résistantes et ne sont pas biodégradables !

Une fois dans les égouts, elles se gorgent de graisses et d'eau et se transforment peu à peu en masse visqueuses. De ce fait, elles peuvent encombrer les grilles situées à l'entrée des stations d'épuration.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE



Tout apiculteur ou détenteur de colonie d'abeilles doit déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles, en précisant leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. Elle peut se faire depuis le site internet « MesDémarches » à l'adresse suivante :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Cette démarche concourt à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles, notamment face à la menace que représentent certains parasites.
 - Une meilleure connaissance du cheptel apicole.
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.
- En cas de besoin, contactez par mail le service d'assistance aux déclarants à l'adresse suivante :

assistance.declaration.ruches@apiculture.gouv.fr

État Civil

DÉCÈS

Comme chaque année malheureusement, nous avons à déplorer plusieurs décès. Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

- Alain Texier D'Arnoult
- Joseph Lacôte
- Suzanne Fouilland
- Raymonde Ducruy
- Roland Galland-Jaladon
- Joaquim Coutinho De Sousa

MARIAGES ET PACS

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

- Dominique Destrot et Véronique Hulas
- Gilles Sarnin et Vahinisoa Armelle Raharinirina

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

- Kamilya Gaaloul
- Meize Bouchaud-Grimm
- Clément Varinard
- Lola Rochet

NOUVEAUX ÉCOCHOIS

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous tenons à leur disposition pour toute information.

- Alain Sempé
- Quentin Fouilland et Coralie Tarcher
- Jordy Bonhomme et Virginie Vatan
- Ianis Melot
- Nicolas Tocant et Camille Gontard
- Daniel Da Silva et Paula Briosa
- Philippe Bertholon et Claudine Guillon
- Bernard et Marie-Thérèse Vittet
- Bruno Trottet et Laëtitia Liogier

ANCIENS COMBATTANTS D'ÉCOCHE

Regroupant les anciens combattants, désormais de la guerre d'Algérie et des opérations extérieures, et leur veuve, la section d'Écoche a eu une année 2021 marquée par les contraintes de la pandémie et la disparition de son président Alain Texier d'Arnoult.

Ne pouvant se réunir le 8 mai, ils ont rendu hommage à leurs anciens le 11 novembre lors de la cérémonie traditionnelle, empreinte de solennité et recueillement, précédée de dépôt de plaques sur les tombes de leurs disparus des années 2021 et précédentes (Émile Sarnin, Victor Matray).

Avec leur nouveau président, Gilbert Ruffier d'Epenoux, secondé par le secrétaire toujours efficace Joseph Bernay, les anciens combattants travaillent sur leurs activités pour 2022, cérémonies patriotiques traditionnelles, étude d'un voyage au plateau des Glières et d'activités communes avec les sections d'anciens combattants des environs.



Le Centre Communal d'Action Sociale et l'école

LE CCAS



Comme chaque année, le CCAS a organisé une action en faveur des aînés de notre village, pour les fêtes de fin d'année.

Comme tous les ans, les personnes concernées avaient le choix entre un colis ou un repas au restaurant. 54 personnes ont reçu un colis, et 31 personnes se sont retrouvées à la Tablée écochoise autour d'un bon repas. Les doyens de cette joyeuse assemblée étaient René Lacote, 94 ans, et Suzanne Vallette, 79 ans.

Espérons que la pandémie nous laisse tranquille cette année pour que nous puissions à nouveau organiser une vente de brioches à l'automne.

ÉCOLE

Qui de mieux que les élèves pour nous raconter leurs activités à l'école d'Ecoche ?

Sortie de classe en octobre 2021



La classe Maternelle-CP est allée à la forêt des Grands Mürçins pour découvrir la forêt.

Lors d'une promenade, nous avons fait des ateliers : trier vivant/non vivant ; chercher des insectes ; observer les animaux du haut d'un mirador, qui mange qui ?... Ensuite, nous avons pique-niqué, puis, l'après-midi, nous sommes allés à l'arboretum. Nous avons appris la pollinisation, la photosynthèse. Nous avons

aussi fait une chasse aux animaux de la forêt : la martre, la chouette, le renard, la chauve-souris, l'écureuil, le blaireau, le hibou et les bois de cerf.

Nous avons passé une bonne journée, nous avons appris beaucoup de chose et nous sommes rentrés bien fatigués. Basile, Lyam, Aaron, Solène, Juliette, Caroline, Lény et Marceau

Sortie en forêt à Ecoche en novembre 2021 :

Cette fin d'année, les enfants de la classe maternelle sont allés se promener dans la forêt d'Ecoche avec l'intervention d'une animatrice de Madeleine Environnement : Émilie. Cette balade leur a permis de comparer leur forêt locale avec celle des Grands Mürçins.

Émilie, l'animatrice, leur a fait écouter les bruits de la forêt : silence, oiseaux, bruit du vent dans les feuilles, mais aussi les bruits non naturels : les bruits de l'activité humaine.

Elle leur a fait chercher d'éventuelles traces de passage d'animaux de la forêt et ils en ont trouvé : le chevreuil principalement. Ils ont aussi cherché des fruits/graines/baies d'automne : châtaignes, gousses de graines de genêts, quelques églantines, graines de fleurs diverses. Enfin, une chasse aux petites bêtes les attendait malgré le froid. Ils ont fouillé partout : écorces d'arbre, souches, litière de feuilles... et ont trouvé de drôles de petites bêtes, voire grosse et gluante !

Mais qu'importe, ils étaient ravis !

Une prochaine balade est prévue au printemps 2022 pour observer les changements de la forêt en fonction de la saison et mener d'autres investigations avec Emilie.



Musique avec Emilie Liabot

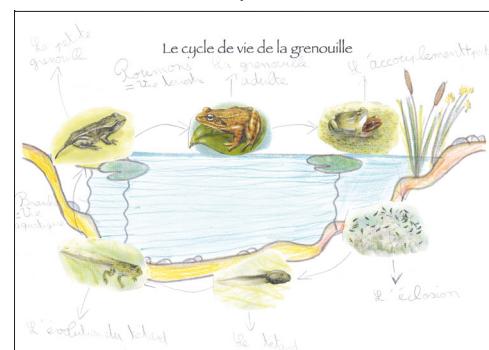
Emilie, notre professeur de musique, est venue à l'école chaque lundi pendant huit semaines. Tout le monde était bien excité ! Nous avons chanté « On écrit sur les murs », notre objectif était de faire un clip. Pendant les cours nous faisions : du chant, des jeux musicaux, des percussions et aussi on découvrait des instruments de musique.

Pendant cette aventure nous avons appris beaucoup de choses et nous avons atteint notre objectif : faire un clip !

Les amphibiens

En octobre, nous avons rencontré Elody, notre animatrice nature. Elle est venue nous expliquer la vie des grenouilles, comment elles naissent, ce qu'elles mangent, l'environnement qu'elles aiment et plein d'autres choses. On a commencé à faire des activités comme un mémory. En utilisant une maquette, on a réfléchi à ce qui se passe si on construit une route là où vivent les grenouilles.

Nous allons nous revoir pour faire deux sorties au bord d'une mare et d'une rivière, pour observer les têtards.



Une production des ateliers « Les amphibiens »

Articles écrits par Lison et Louis.

La Maison Commune et le jumelage du canton de Belmont et Erfweiler

MAISON COMMUNE

Il y a du nouveau au bourg d'Écoche !



Les locaux vacants de la place de l'église (anciennement ADMR) sont en pleine transformation et accueilleront bientôt et de façon officielle, notre MAISON COMMUNE !

Nous imaginons

- Un lieu chaleureux dédié aux habitants(es) pour favoriser les rencontres et échanges à travers des manifestations et animations diverses,
- Un espace de réunions accueillant pour les associations,
- Un bureau équipé, pour les professionnels et travailleurs indépendants, mis à disposition à l'heure ou à la journée.

Grâce à une équipe de bénévoles très motivée et engagée, nous avons pu repeindre la totalité des locaux début novembre. Un immense merci à eux !

Les finitions et l'aménagement seront faits courant janvier - février.

En attendant l'inauguration officielle des lieux, les premiers moments de rencontre et de partage ont déjà vu le jour !

- Une fois par mois, Odile et Tina animent un atelier intergénérationnel réunissant des créatifs de tout âge pour bricoler ensemble.
- Alain Sempé, quant à lui, lance des ateliers d'écriture. **Renseignements au 06 17 47 88 10.**
D'autres projets sont en train d'être mis en place.

Si vous aussi, vous avez des idées et envies pour animer et faire vivre notre village, n'hésitez pas à venir nous en parler. La maison commune n'attend que vous !

Renseignements auprès de Tina au 06 60 77 69 69 ou en Mairie.

JUMELAGE CANTON DE BELMONT - ERFWEILER

En 2022, ce sera le 50^{ème} anniversaire du jumelage du canton de Belmont et Erfweiler.

Très peu de jumelages ont une telle longévité.

Nos amis allemands nous recevront le week-end de la Pentecôte, les 4,5 et 6 juin 2022.

Si vous souhaitez participer à ces journées, vous devez vous faire connaître auprès de Christelle Lespinasse (email : lespinassfreres@wanadoo.fr), afin d'organiser les hébergements. Un transport en car est prévu.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de nous retrouver !



COMITÉ DES FÊTES



Restons positifs !

Expression ambiguë, surtout en ce moment. Néanmoins, les membres et bénévoles du comité des fêtes s'obstinent à perpétuer la POSITIVE ATTITUDE en mettant l'accent sur les quelques évènements qui nous ont réunis l'année dernière ! Nous sommes heureux d'avoir pu organiser - malgré le contexte encore très particulier en 2021 - les soirées ÉCOCHAMPÔTRE !

Les 4 vendredis du mois d'août, entre 40 et 70 écochois et écochoises de tout âge se sont retrouvé(e)s pour pique-niquer ensemble sur la place de l'église. L'occasion de se revoir, de discuter, d'échanger et de faire la connaissance des nouveaux habitants dans une ambiance détendue et « à la bonne franquette ».

Au mois de septembre, une vingtaine de bénévoles et ami(e)s du comité ont testé un nouveau parcours pour notre marche gourmande - espérons qu'elle pourra être organisée cette année !

En décembre, 3 calendriers de l'avent participatif ont réuni 75 participant(e)s ! 25 femmes et 50 enfants se sont échangés 1800 paquets au total. Du fait main, gourmandises, histoires, petits jeux et bricolages ludiques ont raccourci l'attente de Noël pour petit(e)s et grand(e)s !

Malgré l'annulation de la plupart de nos animations, le bilan reste positif !

Comme chaque année nous profitons de ce petit mot pour lancer un appel aux nouveaux bénévoles. En effet, nous aurions vraiment besoin de bras et d'idées supplémentaires pour pouvoir continuer à organiser de belles manifestations ! N'hésitez pas à nous contacter !

Le comité continue également à entretenir et louer du matériel de fête : tables, bancs, friteuse, gaufrier, etc peuvent être loués sur réservation par téléphone au **06 60 77 69 69**.

Nous serions ravis de vous revoir bientôt !

**Positivement vôtre,
Les membres du comité des fêtes !**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Quelques manifestations de l'année 2021



Malgré la COVID, l'Association des Parents d'Élèves (APE) a tout de même réussi à organiser quelques manifestations en cette année 2021 :

- Pour le voyage des écoles, visite d'une ferme à Noailly ainsi que découverte de la nature, arbres et insectes à l'Arborétum des Grands Mucins à Arcon.

- Le raid bleu, rallye automobile du Beaujolais, est passé par Ecoche le 29 octobre et s'y est même arrêté ! 245 repas ont été servis à midi à la salle des fêtes par les parents d'élèves bien aidés par les enfants.

- La retraite aux flambeaux le 8 décembre et le repas de Noël le 16 décembre.

Le bureau de l'APE tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui participent à ses différentes manifestations.



Pour cette année 2022, pensez à retenir ces dates :

- 04 mars : vente de repas, choucroute à emporter
- 30 avril : passage du mai
- 21 mai : bal des retrouvailles
- 07 juillet : remise des dictionnaires et calculatrices aux CM2.



LES AMIS DE L'ÉTANG



Un étang paisible, où il fait bon venir pêcher mais aussi se balader !

Malgré une saison humide nous remercions tous les visiteurs de cette année 2021. Une fréquentation en hausse avec notons-le, des adultes passionnés, des débutants, mais aussi des ados et des enfants qui viennent autour de l'étang, la gaule en main prêt à en découdre avec les poissons !

L'année 2021 a aussi été pour nous une année, nous allons dire d'adaptabilité au vu du contexte sanitaire. Notre traditionnel concours de pêche a été modifié par une journée de vente de truites et de vin, qui s'est déroulée, le 22 juin 2021, week-end de Pentecôte, dans la bonne humeur. Ce procédé a été apprécié par les enfants qui pouvaient pêcher leurs truites dans de grands bacs mais aussi par les adultes, un pari réussi.

Amis pêcheurs, c'est à partir du samedi 19 mars 2022 que vous pourrez remettre vos cannes à l'eau sur l'étang de La Quichère ! Ouvert jusqu'au Dimanche 25 septembre 2022. Tous les mercredis, samedis, dimanches et jour fériés de la période ainsi que tout le mois d'août de 6h à 19h. L'achat de carte se fait sur place, lors du passage du garde, aux tarifs de 6€ pour les adultes et de 3€ pour les enfants. La vente de carte nous permet chaque année de pouvoir rempoissonner l'étang et d'entretenir le cadre.

Amis promeneurs, tout au long de l'année venez nous rendre visite autour de l'étang. Sur place vous trouverez à votre disposition des tables, des bancs, deux barbecues, des toilettes ainsi qu'un point d'eau froide et ce gratuitement. À proximité un city stade et des terrains de boules sont

aussi disponibles : de quoi diversifier votre journée. Comme à l'accoutumé, une animation aux abords de l'étang sera organisée par les Amis de l'Étang, le week-end de Pentecôte.

Le bureau vous souhaite une belle saison de pêche et de magnifiques instants de partage.



LA ST HUBERT D'ÉCOCHE



Détragement de renards et blaireaux

La doyenne des sociétés d'Ecoche est toujours là et se porte bien en cette période de Covid !

Le Président Alain Troncy et son équipe s'adonnent bien sûr de septembre à février à leur passion, mais connaissons-nous les actions effectuées tout au long de l'année, quand le fusil est au râtelier et les chiens au chenil ?

Nettoyage des chemins forestiers, entretien de l'espace autour de la Madone, régulation des renards et ragondins qui abîment les berges de nos rivières et étang, protection des cultures de maïs face aux attaques des corbeaux, piégeage des fouines dans les bâtiments et granges, opération Bourg propre et bien d'autres encore.

Comme toute association, ils sont la vie du village et participent à de nombreuses manifestations communales.

La chasse dans la Loire, c'est aussi :

- 9600 chasseurs, 900 sociétés et 130 piégeurs,
- 15 administrateurs et 21 salariés,
- 250 ha de cultures pour la faune sauvage par an,
- 150 km de haies plantées en plus de 20 ans,
- 120 mares restaurées par an.
- Des journées d'actions en faveur de la nature (Nettoyage bords de Loire, Gravières aux oiseaux, etc.)
- Participation aux études et recherches sur les espèces.



GYM TONIC

Malgré la COVID, l'association Gym Tonic a continué à se réunir en 2020-2021 : cours à l'extérieur et marches ont pu être mis en place.

La petite troupe a même maintenu son séjour à Paris ! Toutefois, ce virus a eu raison de l'assiduité de certaines de nos adhérentes et nous sommes depuis la rentrée de septembre en recherche active de nouveaux membres.

Aussi, n'hésitez pas à venir nous rejoindre avec votre bonne humeur et votre convivialité !



Toute cette mobilisation a eu des retombées gratifiantes car une quarantaine de nouveaux jeunes licenciés fait maintenant partie du club CESTI.

Cela ravive notre enthousiasme de partager notre passion basket et assure la pérennité de nos effectifs.

La saison 2021-2022 a donc débuté, toujours avec un protocole sanitaire strict, presque normalement.

Les matchs ont repris au grand soulagement de nos licenciés. Quelques manifestations ont pu être maintenues : repas à emporter, vente de boudin des anciens...

Nous remercions les parents et les bénévoles pour la confiance qu'ils accordent à notre club. Et un grand



CESTI BASKET, L'ART DE REBONDIR

L'année 2021 a commencé au ralenti côté basket.

Avec le contexte sanitaire, les matchs et entraînements ont été suspendus pendant le premier semestre. Et nous avons eu à déplorer une perte importante de nos effectifs adultes. Quelques entraînements, en extérieur, ont pu reprendre en juin grâce à la volonté et la motivation des licenciés et des entraîneurs.

Cette épreuve a permis au CESTI de rebondir, en proposant des stages gratuits aux plus jeunes cet été. Le club a su remobiliser ses licenciés en leur proposant des entraînements sur une semaine. Beaucoup d'enfants ont répondu présents. Un grand merci à nos encadrants qui ont su se rendre disponibles.

De plus, des découvertes basket ont eu lieu dans les écoles du canton en septembre sur le temps périscolaire. Et notre initiation basket en partenariat avec Sport 2000 et Mac Donald's a attiré un bon nombre d'enfants.



Président :

- Jean-Christophe Lamure
06 69 92 57 94

Trésorier :

- Romain Rathier
06 88 42 43 73

Vice présidents :

- Mickaël Bassi
06 51 92 46 89

Secrétaire :

- Florence Robin
06 42 34 83 79

Vice secrétaire :

- Priscilla Bassi
06 51 22 43 92

- Lucie Vivier
06 85 67 20 52



CATÉGORIE	ENTRAÎNEUR RÉFÉRENT	MANAGEUR RÉFÉRENT	JOURS ET LIEUX DES ENTRAÎNEMENTS
Babys Né(e)s entre 2015 - 2017	Mickaël Bassi 06 51 92 46 89	Florence Robin 06 42 34 83 79	Mercredi 17h15 - 18h15 À Chauffailles Samedi 10h30 - 11h30 À St Igny-de-Roche
U9 Né(e)s entre 2013 - 2014	Laure Breymand 06 06 90 00 29	Florence Robin 06 42 34 83 79	Jeudi 16h45 - 18h00 À Chauffailles
U11 Né(e)s entre 2011 - 2012	Kévin Antoine 06 14 60 20 10	Théo Brunet 06 03 79 38 87	Mercredi 18h30 - 20h00 À Chauffailles
U13 filles et garçons Né(e)s entre 2009 - 2010	Yoann Troncy 06 45 42 72 91	Yoann Troncy 03 85 26 15 77 Manon Filleule 07 69 08 98 23	Lundi 17h30 - 19h00 Vendredi 18h - 19h45 À Chauffailles
U18 filles Nées entre 2004 - 2005	Mickaël Bassi 06 51 92 46 89	Aurélie Millet 06 04 48 07 51	Vendredi 19h45 - 21h30 À Chauffailles
Seniors filles équipe 1 DF2 Nées en 2003 et avant	Mickaël Bassi 06 51 92 46 89	Romain Rathier 06 88 42 43 73	Vendredi 19h45 - 21h30 À Chauffailles
Loisirs filles		Florence Robin 06 42 34 83 79	
Seniors garçons équipes 1 et 2 Nées en 2003 et avant	Michel Vaginay Jean Christophe Lamure 06 69 92 57 94	Michel Vaginay 07 86 80 28 99 Lilian Mancel 06 66 01 73 05	Mercredi 19h30 - 21h00 Vendredi 19h30 - 21h00 À St Igny-de-Roche / Écoche
Vétérans		Cyril Ducruy 07 72 10 19 90	Mercredi 19h30 - 21h00 À St Igny de Roche / Écoche

ANNEE 2021 : recrutement compliqué !

Notre équipe de bénévoles est quasiment au complet même si toutes les bonnes volontés sont acceptées au sein de notre groupe. Il y a toujours des tâches à accomplir et les diviser n'est pas plus mal !

Du côté des salariés, si vous aimez le contact humain, la revalorisation des salaires du service à la personne, donne des possibilités de carrières intéressantes, n'hésitez pas à envoyer un CV et une lettre de motivation à la maison des services 41 place de l'Eglise 42670 BELMONT DE LA LOIRE, vous obtiendrez une réponse, qu'un poste soit à pourvoir ou non.

D'agent à domicile à technicien de l'intervention sociale et familiale, peut être trouverez-vous votre futur emploi !

Les horaires de la maison des services, sont : **les matins de 9h à 12h** du lundi au vendredi et **les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16 heures.**

Vous pouvez nous joindre au : **04.77.63.79.82** ou par mail : msbelmont@fede42.admr.org

Des projets pour 2022, certes mais que pourrons nous mettre en place ?

L'Espace de Vie Sociale "la Maisonnée"

L'**EVS** "La Maisonnée" est l'Espace de Vie Sociale de l'ADMR du Pays de Belmont.

Sa mission première est d'accueillir les initiatives des habitants, pour co-construire des projets sur les 9 communes du Pays de Belmont, et ainsi contribuer à l'animation du territoire. Un large panel d'activités est proposé, des sorties, des ateliers thématiques et des journées d'animation, pour enfants et adultes, tout au long de l'année.

Les Ateliers de la Maisonnée



Permanences de l'EVS "La Maisonnée" :

Matin : mardi et mercredi de 8h15 à 12h

Après- midi : mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30

Permanences du Point numérique CAF :

Matin : mardi et mercredi de 8h30 à 11h30 - vendredi de 9h à 12h

Après- midi : le mercredi de 14h30 à 17h30

Contact : **06 40 95 57 03**
lamaisonnee@belmont.fede42.admr.org

Cette année 2020/2021 a encore été très particulière, les restrictions relatives à la pandémie de Covid 19 nous ayant obligé à fermer la structure à la fin du mois d'octobre.

La reprise s'est effectuée en septembre, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur et l'ouverture du Club CPN Chouette & Chanterelle, initialement prévue en mars 2020 avec de nombreux inscrits, a enfin pu se faire.

Le Repas de l'ADMR s'est transformé en repas à emporter le 11 octobre 2020.

Annulation du Marché de Noël

Une animation sur la plus belle vitrine de Noël, organisée par la mairie de Belmont, a permis de faire vivre un peu plus le cœur du village sur la fin d'année et c'est l'atelier d'échange et de partage de notre EVS, l'atelier Récréa Eve, qui a remporté le 1^{er} prix.

Notre Espace de Vie Sociale n'ayant pas d'activité lui permettant de rester ouvert durant la crise sanitaire, nous avons été contraints de fermer nos portes au public jusqu'au mois de juin 2021.

Durant ce temps, nous avons gardé le lien avec les adhérents par mail, par téléphone ou en organisant des audioconférences, afin que tous les participants d'un même atelier puissent être réunis, converser ensemble et retrouver des bribes de convivialité. Nous avons ainsi pu organiser à distance, avec les membres de l'atelier d'Initiation au dessin, le travail autour d'un thème précis, en vue d'une exposition, qui aura lieu à l'Espace culturel du Brionnais, début janvier 2022.

L'atelier Récréa Eve a mis en place un drive pour permettre aux participants de venir chercher du matériel et continuer à faire des loisirs créatifs à domicile.

Un accueil sur RDV a été mis en place pour les allocataires de la CAF et l'atelier Conseil & Service a continué d'offrir son aide pour diverses démarches administratives, sur RDV.

Animation du territoire :

Nous avons travaillé, en partenariat avec notre fédération ADMR, à notre projet d'itinérance sur les 9 communes du Pays de Belmont. Dans le cadre du **Panier de convivialité**, initié par la fédération ADMR en 2017 sur le secteur de Montbrison, St Marcellin-en-Forez et St Bonnet-le-Château puis en 2019 sur les Monts de Lyonnais Nord, nous avons élaboré un programme sur le secteur de Belmont et avec des animations préventives, pour les personnes de 60 ans et plus, orientées spécifiquement pour aider à vivre l'après confinement. Ces animations ont commencé dès le mois de juin 2021, pour une période de 10 mois, à raison d'une animation par mois, sur 2 communes distinctes.

Sortie botanique :

Enfin, pour les passionnés de botanique, une petite **Initiation à la botanique** a été réalisée, avec la complicité de nos deux botanistes et une nouvelle sortie a pu être organisée autour du village de Belleroche, le samedi 19 juin.



Sornin-Jarnossin

Au FIL de l'EAU

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes



Bilan des principaux projets et travaux réalisés en 2021

sur le Sornin et le Jarnossin

● TRAVAUX POUR LA CONTINUITÉ DES RIVIÈRES : faciliter la circulation des poissons et des sédiments

- Suppression d'une buse sur le Chandonnet entre Arcinges et Cuinzier et remplacement par un pont cadre suffisamment grand et bien ancré dans le lit de la rivière.
- Suppression d'un ancien petit seuil situé sur le Botoret à Chauffailles, dit seuil du Foulon.
- Avant-projets sur 11 ouvrages situés sur le Sornin, le Botoret, l'Aaron, le Pontbrenon et le Chandonnet.
- Avancement du projet de remplacement de la buse métallique située sur le Botoret à l'entrée de la ZI de Chauffailles.
- Sur le Jarnossin : démantèlement du seuil de Boyer, au lieu-dit "La Roche".
- Démarrage du chantier de contournement du Jarnossin au Moulin de Jarnosse.



Pont cadre installé sur le Chandonnet



Poser de clôtures sur le Jarnossin

● CHANTIERS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DE LA RIPISYLYVE dans les secteurs urbains sensibles mais également sur les aménagements réalisés il y a plus de 10 ans sur le Bézo et qui méritaient des réparations et quelques adaptations. Sur le Jarnossin : poursuite des travaux d'entretien sur la commune de Nandax.

Travaux de pose de clôture en retrait des berges, d'aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, et de plantations sur le Sornin de Propières et le Sornin médian à La Chapelle/Dun et sur le Jarnossin.

● SENSIBILISATION DES SCOLAIRES EN 2020-2021

650 enfants issus de 30 classes différentes du bassin du Sornin et du Jarnossin, ont bénéficié d'un programme de sensibilisation sur les thématiques de l'eau et des rivières, de la biodiversité locale et du jardinage au naturel.

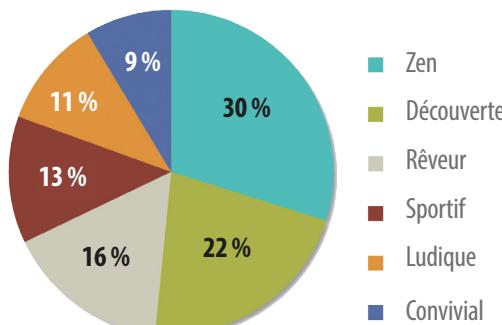


Zoom sur le Sornin

● LE SYMISOA DEVIENT ÉPAGE ! (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ce label conforte l'action du syndicat à l'échelle la plus pertinente pour gérer les rivières et la ressource en eau du territoire : celle du bassin versant.

● UNE CONCERTATION CITOYENNE RÉUSSIE sur le projet de création d'un sentier de découvertes autour du Bézo. Dans le cadre de la reconstruction envisagée d'une nouvelle digue plus proche des habitations et d'un reméandrage du Bézo, il est prévu de créer un sentier de découvertes autour du site. Plus de 200 personnes se sont exprimées le 10 juillet dernier et ont donné leur avis sur le projet de sentier.

Ambiance souhaitée sur le projet de sentier...



Pour en savoir plus
www.symisoa.fr
Inscrivez-vous à la newsletter

"En chantier en 2022"

sur le Sornin

- Étude bilan des réalisations du Contrat de rivière qui entrera en 2022 dans sa dernière année.
- Campagnes de suivi de la qualité.
- Étude et travaux sur le Sornin à Pouilly et Saint-Nizier : restauration des berges et mise en valeur du site .
- Étang de Chauffailles : mise en conformité de la prise d'eau de l'étang.



LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE SUR LA RESSOURCE EN EAU ET L'ADAPTATION DE NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

En 2022, le SYMISOA souhaite associer l'ensemble des acteurs du territoire à une concertation large sur ce sujet de la ressource en eau, déjà impactée par les effets du changement climatique. Cette concertation sera associée à une étude scientifique. Elle permettra de réfléchir en commun aux mesures d'adaptation locale.

AU 1^{ER} JANVIER 2022

Mes autorisations d'urbanisme se font en ligne !

<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>



Au 1^{er} janvier 2022, quels changements et pourquoi ?

Au 1^{er} janvier 2022, l'administration est tenue de proposer à ses administrés une procédure de dépôt des autorisations d'urbanisme par voie électronique, et pour les communes de plus de 3 500 habitants l'instruction complète du dossier par voie dématérialisée.

L'objectif vise à dématérialiser l'ensemble du traitement des autorisations d'urbanisme, depuis l'usager demandeur d'un permis de construire (ou d'une DP, ...) jusqu'à l'instructeur de la demande.

Ces changements se justifient par deux fondements juridiques, le premier l'article L.112-8 et suivants du CRPA (Code des Relations entre les Public et l'Administration) instituant la SVE (Saisine par Voie Electronique) qui permet aux usagers de saisir l'administration (Etat et Collectivités territoriales) de manière dématérialisée et le second, l'article L.423-3 de la Loi Elan, obligeant les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les 23 communes de Charlieu-Belmont Communauté adhérentes au service commun ADS de la collectivité ont anticipé ces changements dès le début de l'année.

Un portail unique numérique a été mis en place pour satisfaire aux besoins de ces deux lois.

Chacun pourra ainsi, dans un espace personnel dédié, créer puis déposer de manière sécurisée son autorisation d'urbanisme.



LA SALLE DES FETES D'ECOCHE VOUS ATTEND !



Rénovée au printemps



Tarifs attractifs !

Pour le week end :

- Habitants Ecoche ou Arcinges :**
 - *150€ si moins de 50 personnes**
 - *220€ si plus de 50 personnes**
- Personnes extérieures : 300€**

*Renseignements en mairie
ou tél 04 77 63 60 26*

— INFOS PRATIQUES —

*Ça peut servir !***Mairie d'Ecoche****Et Agence Postale 04 77 63 60 26**Courriel : mairie@ecoche.fr**Ouverture au public :**

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Levée du courrier à 12h tous les jours sauf le samedi

École publique : 04 77 63 69 74**Salle des fêtes :****Mairie 04 77 63 60 26****A.D.M.R : 04 77 63 79 82****E.D.F. dépannage : 09 72 67 50 42****Urgences (Numéro d'appel européen) : 112****Pompiers : 18****SAMU : 15****Gendarmerie : 17****Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11****Multi-accueil "Petit à Petit" : 04 77 63 24 27****Soins à domicile (SSIAD) :**
Madame VAGINAY Catherine 04 77 63 80 40**Assistante sociale :**
Madame CHASSAIN 04 77 23 24 57**Taxis :**
Groupement ambulancier Roannais 04 77 69 06 06
Matray Vallas 04 77 63 61 16**Nos correspondants de presse :**
• Claude-Henry MARCHAND (Le Progrès)
06 08 88 17 20
claude.marchand42@orange.fr• Jean-Marc GOUTTEBARGE (Pays Roannais)
06 83 38 18 06
jean-marc.gouttebarge@wanadoo.fr

La plupart des formalités sont accessibles sur le site www.service-public.fr
 A noter que 2 points numériques sont à votre disposition à la Sous-préfecture de Roanne du lundi au vendredi de 9h à 12h. Une personne vous aidera dans vos démarches (sans rendez-vous).

PIECES DEMANDEES	OÙ S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Le formulaire (cerfa 15646*01) est établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire + carte nationale d'identité du mineur	Gratuit
		- Livret de famille. - Pièce d'identité en cours de validité. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents. Obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire	Gratuit
		Voir formalités sur www.service-public.fr Rubrique «Transports»	Payant Selon puissance véhicule
Duplicata du livret de famille	Mairie de résidence	Formulaire de demande disponible en mairie et livret de famille (si possible)	Gratuit
Acte de naissance Acte de mariage Acte de décès	Mairie du lieu de l'acte ou site du service-public.fr	Selon l'acte désiré : - Noms, prénoms et date de naissance ainsi que noms et prénoms des parents. - Noms, prénoms des époux et date du mariage. - Noms, prénoms du défunt et date du décès. Faire la demande par écrit et joindre une enveloppe timbrée ou un timbre pour le retour.	Gratuit
Inscription sur les listes électorales	Mairie de résidence ou site du service-public.fr	- Une pièce d'identité en cours de validité - Un justificatif de domicile	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Dans les 24 heures de la constatation du décès hors week-end et jours fériés. - Certificat médical de décès. - Toute pièce prouvant l'identité du défunt.	Gratuit

Bulletin municipal // ÉCOCHE
— INFOS PRATIQUES —

Reconnaissance avant naissance	Toute mairie sur rdv de préférence	- Carte d'identité des futurs parents - Justificatif de domicile, professions des parents - Livret de famille si les parents en possèdent déjà un	Gratuit
Dossier célébration de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Dossier à retirer en Mairie 3 mois avant le mariage et à rendre 2 mois avant	Gratuit
Dossier PACS	Mairie	- Se renseigner en mairie	Gratuit
Déclaration ouverture débit temporaire de boissons	Mairie du lieu de la manifestation	- Dossier à remplir par l'association au moins 3 semaines avant la manifestation	Gratuit pour associations
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01 ou sur le site du service-public.fr	- Demande écrite en précisant : nom, prénom, date et lieu de naissance - Joindre une copie de la CNI et une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse du demandeur	Gratuit
Permis de construire En 4 exemplaires	Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Fournir plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et toitures, plan cadastral, 2 photographies pour situer le terrain (environnement proche et lointain), dessin avant et après projet	Gratuit
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire En 3 exemplaires	Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr - Pour les constructions de moins de 20m ² , mur de clôture, ouvertures...	Gratuit
Certificat d'urbanisme En 2 exemplaires	Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique	- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr	Gratuit
Raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement	Mairie du lieu des travaux	- Consulter la mairie et les services techniques du lieu des travaux	Gratuit

Artisans et associations

ARTISANS ET COMMERCANTS	
FRANCOIS CHOBERT - Ebénisterie	
Atelier du Moulin Loy - Tél. : 04 77 63 63 62	
GUY DANIERE - Scieur	
Tél. : 04 77 63 61 64	
PHILIPPE DUSSEL - Dessins Techniques Industriels	
Tél. : 04 77 63 72 51	
PASCAL LABROSSE - Travaux forestiers	
Tél. : 04 77 63 71 75	
DANIEL LACOTE - Travaux divers	
Tél. : 06 28 19 08 09	
JEAN-LUC LOSKA - JLCL Ingénierie	
Tél. : 06 09 80 52 54	
JUDICAËL MANCEAU - JUDISERVICE'ELEC	
Électricité - Tél. : 06 77 38 86 76	
GILLES MOCZKO - FESTILOC	
Tél. : 04 77 63 68 31	
NICOLAS POLLOCE - Entreprise de plâtrerie et peinture	
Tél. : 04 77 63 61 08	
LA TABLÉE ÉCOCHOISE - Restaurant	
Tél. : 04 77 62 74 96	
FERRET - Carreleur	
Tél. : 06 77 49 05 56	

ASSOCIATIONS ET GROUPES LOISIRS	
ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS	
Président : Tina Hoermann	
BASKET BALL – Cesti Basket	
cestibasket@gmail.com	
CHASSE	
Président : Benoît JOASSON	
ANCIENS COMBATTANTS	
Président : Gilbert RUFFIER d'EPENOUX	
PÊCHE « LES AMIS DE L'ETANG D'ÉCOCHE »	
Président : Arnaud DESSEIGNE	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	
Présidente : Jérémie DUPERRON	
BIBLIOTHEQUE	
Présidente : Nicole MUGUET	
GYMNASTIQUE	
Présidente : Anne-Marie LACOTE	
CUMA	
Président : Christian VALETTE	
RALLYE PLAISIR PASSION	
Président : Denis LEBRETTON	

Tarifs

Eau 2021-2022

Droit fixe Forfait)	92,00 €
Prix du M ³ consommé	1,37 €
Frais de raccordement (regard fourni)	500,00 €
Remplacement compteur gelé	80,00 €

ASSAINISSEMENT

Droit fixe (Forfait)	74,00 €
Prix du M ³ rejeté	1,02 €
Branchement au réseau	
• Maison neuve	2 000,00 €
• Maison ancienne	1 000,00 €

LOCATION SALLE DES FÊTES

- Habitants et estivants (Ecoche et Arcinges)	
• ≤ 50 personnes	150,00 €
• > 50 personnes	220,00 €

Personnes extérieures	300,00 €
-----------------------	----------

Associations d'Ecoche	
3 week-end par an gratuit, ménage en plus si nécessaire	

Electricité le KW	0,30 €
Caution réservation date	80,00 €
Caution ménage	80,00 €
Caution salle	300,00 €

LOCATION SALLE DES SPORTS

Habitants et estivants	30,00 €
Caution	100,00 €
Associations d'Ecoche	Gratuit
Jeton de chauffage	5,50 €

LA DÉCHÈTERIE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

Ouverture du site :

Horaires d'été 01/04 au 31/10

• Lundi	de 9h à 12h
• Mardi	Fermé
• Mercredi	de 9h à 12h
• Jeudi	Fermé
• Vendredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h30
• Samedi	de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Horaires d'hiver 01/11 au 31/03

• Lundi	de 9h à 12h
• Mardi	Fermé
• Mercredi	de 9h à 12h
• Jeudi	Fermé
• Vendredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h
• Samedi	de 9h à 12h et de 13h à 17h

Rappel : un composteur collectif se trouve à côté du terrain de boules en dessous du restaurant.

